



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

Tranche 1

Compte-rendu des réunions de chantier Du 21 Décembre 2016

• Lieu :	Au niveau de la station d'épuration, commune de La Capelle – à 14h00			
• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA		
• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du syndicat (SIABOA)	✓		
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
PRUSSE Marie Madeleine	Déléguée syndicat – commune de La Capelle	✓		
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre			✓
COMBA Bernard	Commune de Sorbais	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti	✓		
COMPAIN Romain	Entreprise Mascitti	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne			✓
COZETTE Philippe	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Les travaux de restauration du ru du Lerzy et de ses affluents – tranches 1 – ont été confiés, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

● **AVANCEMENT DES TRAVAUX :**

- Les travaux de restauration ont repris début décembre.
- Une première partie des travaux, comprenant la mise en place d'abreuvoirs et de clôtures a été réalisé durant le mois d'avril et mai 2016.
- Les travaux actuels concernent le nettoyage du lit et la restauration de la ripisylve.
- Les travaux ont repris au niveau de la station d'épuration de la Capelle et seront réalisés jusqu'au lieu-dit du Bosquet-Marcy sur la commune de Lerzy.
- La restauration de la végétation s'effectue à l'aide d'une pelle à chenille permettant de limiter la portance au sol et les dégâts occasionnés aux pâtures.
- La végétation a fait l'objet d'un marquage par le technicien de rivière du secteur.
- L'abattage concerne les arbres penchants sur le cours d'eau ou dépérissant. Un élagage des branches basses est réalisé dans le but de limiter la formation d'embâcles et faciliter l'écoulement du ru.
- Les saules mûres seront étêtés afin de soulager l'arbre et le pérenniser.
- Le bois abattu supérieur à 8 cm de diamètre est déposé en haut de berge et laissé à disposition du propriétaire. Le bois inférieur à 8 cm est incinéré ou mis en andain si les zones ne permettent pas de brûler.
- Les propriétaires ou exploitants sont prévenues en amont de l'arrivée et du passage de l'entreprise. Il est demandé aux communes et aux délégués d'avertir les riverains concernés par les travaux.



Etêtage des saules



Bois laissés à disposition du propriétaire



Gestion des berges et du lit du Lerzy

● **REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :**

- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l’Oise amont 03.23.97.90.24

- **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

La prochaine réunion de chantier aura lieu
le jeudi 12 janvier 2017, à 13h30

*Chemin de la Ferme du Bois là-haut,
route de Lerzy-La Capelle*

Le service technique,

